

CIRCULATION Gratuite dans les villes de Hull et Ottawa Abonnements: \$1 par annee.

L'INTERPROVINCIAL

Le meilleur medium de publicite dans la vallee de l'Ottawa. ED. CAUET, Agent General

Publie par BERUBE & COE, à Hull Que.

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GENERALES.

Bureau et ateliers: No 12 rue du Lac. Phone 5211.

NOTRE PROGRAMME

"L'INTERPROVINCIAL" "DEVELOPPER NOS RESSOURCES" "JOURNAL D'INFORMATION GENERALE". Ces trois pouvoirs nous dispenseront de faire un article pour expliquer ce que sera ce journal dont la Société de Publicité Générale a voulu doter Hull, à la demande pressante de ses principaux citoyens.

"L'INTERPROVINCIAL", cela veut dire que notre journal ne s'occupera pas seulement des choses qui concernent Hull ou la province de Québec. Nous sommes trop rapprochés d'Ottawa et de la province d'Ontario pour ne pas nous intéresser aussi de très près avec les autres provinces en relations quotidiennes: relations commerciales, relations sociales et relations industrielles. Hull n'est séparé d'Ottawa que par la rivière, et en travaillant à développer les ressources d'une rive de l'Ottawa nous aidons de même temps à développer les ressources de l'autre. La construction du canal de la baie Georgeanne, à laquelle nous voulons consacrer toutes nos énergies, est une excellente preuve à l'appui de cette proposition.

La même chose pour le commerce. Deux ponts relient aujourd'hui Hull et Ottawa, une barrière ne sépare les deux villes, et plusieurs ouvriers et acheteurs de l'une travaillent ou achètent dans l'autre. C'est un échange libre et continu qui profite aux industriels et aux commerçants des deux villes dont les intérêts sont presque identiques.

Tout en nous occupant donc plus spécialement des intérêts de Hull, et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa surtout au nord de cette rivière dans le comté de Pontiac et la région du lac Temiskaming, nous ne négligerons pas de les renseigner sur ce qui se passe au dehors. Nous aurons un service d'informations générales, portant sur les principaux événements qui arrivent dans tout le pays, et même dans le monde entier: événements politiques, sociaux, scientifiques et littéraires. Nous parlerons de tout ce qui se passe auprès et au loin de nous.

"De quel parti serez-vous?" Telle a été la question que plusieurs nous ont posée, et à laquelle nous avons invariablement répondu, et nous répondons encore aujourd'hui, nous ne serons infidèles à aucun parti. L'intérêt du pays sera notre seul guide. Nous ne nous poserons pas non plus en défenseurs d'une classe ou d'une autre, d'une cause ou d'une autre, sociale, religieuse ou populaire, mais cela ne nous empêchera pas cependant de donner quelque fois notre avis sur les questions qui surgissent et occupent l'attention publique. Nous publierons aussi les écrits que l'on voudra bien nous fournir sur les questions politiques, municipales ou autres, pourvu toujours que ces écrits ne contiennent pas d'attaques personnelles et soient rédigés dans des termes convenables.

Notre but principal est de renseigner nos lecteurs, et de travailler au développement des ressources du pays en général, de Hull et des deux rives de l'Ottawa en particulier.

CHRONIQUE

sur le seuil

A peine avons nous attaché les lanières qui entourent notre cerveau, que nous voyons partout des figures souriantes à notre entrée dans le monde. Politiciens, juges, avocats, notaires, médecins, commerçants, tous sont là pour saluer l'apparition de notre journal dans ce monde où les plus belles choses, ont, à notre dépit, au poêle, souffrent un bon destin.

"Quel sera celui de L'INTERPROVINCIAL?" C'est vous, abonnés et lecteurs qui le ferez.

Mon directeur vient de me dire qu'il veut en faire un journal sérieux, et si j'en juge par la première forme qui me fut montrée je vois qu'il veut être intéressant.

C'est donc dans un journal intéressant que j'écris aujourd'hui? Comment, dites-le moi, pourrai-je faire quelque chose qui, au sein même de notre vie, pourrait attitrer la jeune feuille qui va distribuer le pain de l'intelligence à la population des deux plus belles provinces du Canada?

Je garde à la femme un culte que ne m'élèveront ni ses exigences ni ses caprices. Car elle est la beauté.

Où? les femmes ont la beauté et peu importe qu'on en trouve par hasard qui soient méchantes? Elles ont la beauté, et Dieu me préserve de leur dépit: devant la beauté je m'incline et je dis avec Musset à mes lectrices de l'avenir:

La beauté c'est tout!

La beauté c'est tout!

La beauté, sur la terre est la chose suprême.

C'est pour nous la montrer qu'est faite la clarté.

Rien n'est vrai que le beau, rien n'est vrai sans beauté.

JEAN CORAL.

Je voudrais surtout vous parler en ces jours de spleen et de misère, qui vous serrent le coeur, amènent des bailllements, des découragements; qui vous font lever trop tard, paresseux et lâche; qui vous font trouver que le feu ne prend pas; qui vous font redouter la neige qui fait rafale au dehors, et vous force à rester à la maison.

En ces jours là de spleen surtout

ou vous êtes atabulaire, paradoxal ou ennuyé; un million qui vous manque; ou vous trouvez grossier le commis de banque qui manie les billets avec un air indifférent; ou vous êtes fâché de celle qui vous écrit: Je vous aimais hier, ne venez pas ce soir; ou votre femme fut aigre ou amère; ou votre vin fut plus fort que de coutume! Ah! qu'en ces jours-là je voudrais pouvoir venir relever le moral à tous ces pauvres lecteurs abandonnés de la veine, à ces dépourvus du soleil du bon Dieu qui donne la vie, la gaieté, le bonheur, à tous ceux pour lesquels ces bienfaits sont créés, mais dont les souffrances physiques ou morales arrêtent soudainement l'enivrante aspiration.

Et si je ne parle que de lecteurs c'est que, le masculin n'emporte, mais grammaticalement seulement, n'en déplaît à personne.

J'ai vu trop de mes lectrices du passé me critiquer ou me louanger dans leurs excès de migraine ou de folle gaieté, pour ne pas savoir que la femme, comme partout ailleurs est la plus belle moitié de la clientèle du chroniqueur, et ma foi! surtout du journal.

Je garde à la femme un culte que ne m'élèveront ni ses exigences ni ses caprices. Car elle est la beauté.

Où? les femmes ont la beauté et peu importe qu'on en trouve par hasard qui soient méchantes? Elles ont la beauté, et Dieu me préserve de leur dépit: devant la beauté je m'incline et je dis avec Musset à mes lectrices de l'avenir:

La beauté c'est tout!

La beauté c'est tout!

La beauté, sur la terre est la chose suprême.

C'est pour nous la montrer qu'est faite la clarté.

Rien n'est vrai que le beau, rien n'est vrai sans beauté.

ne curieuse expérience faite dernièrement par un Anversois a démontré qu'une hirondelle avait franchi 233 kilomètres en une heure sept minutes soit une vitesse de 297 kilomètres à l'heure. Des pigeons partis en même temps n'ont atteint la vitesse que de 57 kilomètres.

QUE DOIT-ON FAIRE?

Une question assez grave sera soumise, après production à notre conseil, de ce projet.

Il s'agit du projet que résout le feu de Hull. Depuis de nombreuses années deux nouveaux postes de pompiers ont été construits dans le quartier 2 et dans le quartier 5.

M. Lechevalier Dupuis et les partisans de son projet prétendent que ces deux postes sont nécessaires pour la protection de ces deux quartiers, et en outre que c'est, d'après eux, apparemment, le seul moyen d'obtenir une réduction dans les taux d'assurance contre le feu.

Mais tout le monde n'est pas du même avis. Nous avons eu occasion de converser avec des citoyens importants, qui disent que ce qui est le plus urgent, au point de vue de la protection des propriétés contre l'incendie, non pas seulement dans les quartiers 2 et 5, mais dans tous les quartiers, et ce qui aura plus d'effet pour obtenir des compagnies d'assurance, une réduction de leurs taux dans Hull, ce n'est pas tant la construction de ces deux postes de pompiers, que l'augmentation du diamètre d'un très grand nombre de tuyaux de laqueduc, qui sont absolument trop petits pour donner une pression suffisante lorsqu'on attache à une bonne fontaine deux ou trois boyaux. On cite des cas d'incendie dans lesquels, bien qu'il y ait une pression de cent livres à la maison des pompes, les jets d'eau n'ont touché même pas le deuxième étage de la maison qui brûlait.

Dans le quartier 3A, sur la rue Saint-Étienne, à quelques pieds seulement de l'école, Saint-Jean-Baptiste, qui vient d'être détruite par le feu, le tuyau d'aqueduc n'a que trois pouces de diamètre.

Nous admettons que les raisons apportées de part et d'autre ont du poids, mais avant de nous prononcer nous aurions à être renseignés d'avantage et surtout d'une façon plus précise, et nous croyons que la mesure des tuyaux à dessein.

La question est très importante. Il est vrai que, pour le moment, la proposition de M. Lechevalier Dupuis ne comporte que la construction de deux postes de pompiers, et que ce n'est pas une fin de dépendre à travers la ville, bien que leur construction devra coûter environ \$8,000 par année, et qu'il faudra peut-être augmenter la taxe d'un quart de cent; mais avant de se lancer dans cette entreprise, toute décision qu'elle puisse être pour ces deux quartiers, il y a, croyons-nous, autre chose à faire.

Les améliorations apportées en ces dernières années au château-d'eau ou maison des pompes, sont un bon commencement. La pression de l'eau a été augmentée et, sous ce rapport, les compagnies d'assurance sont satisfaites, mais elles n'ont pas baissé leurs taux. Loin de là, et quelques compagnies ont même cessé de prendre des risques dans la ville de Hull.

Si, comme le prétendent les partisans du projet Dupuis, la construction de deux nouveaux postes de pompiers aura pour effet de produire une réduction des taux d'assurance, il faudrait en être bien certain, et le moyen serait de le demander aux agents des compagnies d'assurance. On pourrait en même temps leur demander si le projet d'augmenter le diamètre des conduites d'eau, là où elles sont trop petites, ne serait pas un meilleur moyen pour protéger les propriétés contre les incendies, et partant d'amener les compagnies à réduire leurs taux.

Comme nous le disons plus haut, les améliorations apportées au château d'eau pendant ces dernières années, et aussi la pose de tuyaux de plus grande dimension dans les rues Brewery, Wellington et Principale sont un progrès considérable, mais il y a encore beaucoup à faire.

Il ne faut pas oublier de quelle façon notre aqueduc a été commencé. Il était bien mûr et cet on a commencé à le construire, si même on avait un plan, ne comportait pas les prolongements

qu'on a ajoutés. Les tuyaux de ce fait nous avons constaté que dans certains points de la ville il y avait des tuyaux plus gros que dans d'autres, et que dans d'autres points il y avait des tuyaux plus fins que dans d'autres. C'est ce qui explique pourquoi, dans certains points de la ville, on peut attacher deux ou trois boyaux à une bonne fontaine et que les jets d'eau touchent le deuxième étage de la maison qui brûlait.

Mais nous ne voyons pas comment on peut espérer, en proposant l'augmentation de la distribution des conduites d'eau, et en cela nous aurions peut-être des objections, qui ne nous auront pas coûté bien cher, mais à est des questions qu'il ne faut pas régler sur les opinions ou préférences de particuliers, toutes respectables qu'elles puissent être.

Or, il s'agit ici d'une question de trop grande importance, pour la régler en se basant seulement sur le sentiment ou d'après les vues d'une majorité, quelquefois insuffisamment renseignée, et nous n'avons pas voulu imiter les grandes feuilles de Montréal, qui de ce temps font des plébiscites sur des consultations municipales qui ne règlent rien du tout.

C'est à notre conseil municipal à étudier sérieusement la question en prenant ses renseignements auprès d'hommes du métier, et en engageant, s'il le faut, les services d'ingénieurs, qui s'occupent de constructions d'aqueducs. Si nous n'avons pas à Hull, ou si l'on n'a pas confiance en ceux que nous avons, que l'on s'adresse à leurs collègues qui ont fait de ce fait un bon emploi.

DANS UN SALON DE BARBIER

—Sais-tu bien, mon Louis, dit un bon ouvrier de Hull à un compagnon qui attendait comme son "coût", que la ville d'Ottawa est trois fois orpheline de ce temps-ci?

—Comment cela, lui répondit l'autre?

—Mais oui, elle n'a pas de chef de pompier — tu sais qu'il est mort; elle n'a pas de chef de police — il a été tué en donnant sa démission — et elle n'a pas de député français.

—Comment, que dis-tu là? N'y a-t-il pas eu une élection dernièrement pour remplacer Sir Wilfrid Laurier, et M. Allard n'a-t-il pas été élu — un bon Canadien, que je te dis.

—C'est vrai, Allard a été élu, mais il n'est pas encore député. Il n'a pas encore pris son siège; il n'a pas même été assermenté. Donc il n'est pas député. Je ne suis pas avocat, mais je connais un peu la politique, moi.

—Mais, pourquoi ne le prend-il pas, son siège?

—Ah! on voit bien que tu ne sais pas ce qui se passe. Tu ne lis donc pas les journaux. Imagine-toi donc que le jour même de l'élection il est tombé malade; qu'il est encore au lit, et incapable d'en sortir. Il le voudrait bien, mais le médecin le lui défend. Dès qu'il pourra se lever, il veut l'envoyer aux Bernardes, et ne pas à la chambre. Je te disais bien que la ville d'Ottawa était de ce temps-ci trois fois orpheline.

—Tu erpis m'embêter, mais tu te trompes.

Je voudrais bien être orphelin comme ça, moi. Le grand-papa, Sir Wilfrid, n'est-il pas toujours là pour voir à tout. Avec un grand-père comme celui-là, on n'est jamais orphelin. —Vrai, mon Louis, je te pensais pas si fin.

—Next.

FURET.

A L'OEUVRE CITOYENS!

Il y a une question qui se pose à l'esprit de tous les citoyens qui ont un intérêt à la prospérité de leur ville, et qui sont conscients de leur responsabilité.

Mais nous ne voyons pas comment on peut espérer, en proposant l'augmentation de la distribution des conduites d'eau, et en cela nous aurions peut-être des objections, qui ne nous auront pas coûté bien cher, mais à est des questions qu'il ne faut pas régler sur les opinions ou préférences de particuliers, toutes respectables qu'elles puissent être.

Or, il s'agit ici d'une question de trop grande importance, pour la régler en se basant seulement sur le sentiment ou d'après les vues d'une majorité, quelquefois insuffisamment renseignée, et nous n'avons pas voulu imiter les grandes feuilles de Montréal, qui de ce temps font des plébiscites sur des consultations municipales qui ne règlent rien du tout.

C'est à notre conseil municipal à étudier sérieusement la question en prenant ses renseignements auprès d'hommes du métier, et en engageant, s'il le faut, les services d'ingénieurs, qui s'occupent de constructions d'aqueducs. Si nous n'avons pas à Hull, ou si l'on n'a pas confiance en ceux que nous avons, que l'on s'adresse à leurs collègues qui ont fait de ce fait un bon emploi.

DISTRIBUTION GRATUITE

Il y a une question qui se pose à l'esprit de tous les citoyens qui ont un intérêt à la prospérité de leur ville, et qui sont conscients de leur responsabilité.

Mais nous ne voyons pas comment on peut espérer, en proposant l'augmentation de la distribution des conduites d'eau, et en cela nous aurions peut-être des objections, qui ne nous auront pas coûté bien cher, mais à est des questions qu'il ne faut pas régler sur les opinions ou préférences de particuliers, toutes respectables qu'elles puissent être.

Or, il s'agit ici d'une question de trop grande importance, pour la régler en se basant seulement sur le sentiment ou d'après les vues d'une majorité, quelquefois insuffisamment renseignée, et nous n'avons pas voulu imiter les grandes feuilles de Montréal, qui de ce temps font des plébiscites sur des consultations municipales qui ne règlent rien du tout.

C'est à notre conseil municipal à étudier sérieusement la question en prenant ses renseignements auprès d'hommes du métier, et en engageant, s'il le faut, les services d'ingénieurs, qui s'occupent de constructions d'aqueducs. Si nous n'avons pas à Hull, ou si l'on n'a pas confiance en ceux que nous avons, que l'on s'adresse à leurs collègues qui ont fait de ce fait un bon emploi.

AUX CORRESPONDANTS

C'est à notre conseil municipal à étudier sérieusement la question en prenant ses renseignements auprès d'hommes du métier, et en engageant, s'il le faut, les services d'ingénieurs, qui s'occupent de constructions d'aqueducs. Si nous n'avons pas à Hull, ou si l'on n'a pas confiance en ceux que nous avons, que l'on s'adresse à leurs collègues qui ont fait de ce fait un bon emploi.

—Comment cela, lui répondit l'autre?

—Mais oui, elle n'a pas de chef de pompier — tu sais qu'il est mort; elle n'a pas de chef de police — il a été tué en donnant sa démission — et elle n'a pas de député français.

—Comment, que dis-tu là? N'y a-t-il pas eu une élection dernièrement pour remplacer Sir Wilfrid Laurier, et M. Allard n'a-t-il pas été élu — un bon Canadien, que je te dis.

—C'est vrai, Allard a été élu, mais il n'est pas encore député. Il n'a pas encore pris son siège; il n'a pas même été assermenté. Donc il n'est pas député. Je ne suis pas avocat, mais je connais un peu la politique, moi.

—Mais, pourquoi ne le prend-il pas, son siège?

—Ah! on voit bien que tu ne sais pas ce qui se passe. Tu ne lis donc pas les journaux. Imagine-toi donc que le jour même de l'élection il est tombé malade; qu'il est encore au lit, et incapable d'en sortir. Il le voudrait bien, mais le médecin le lui défend. Dès qu'il pourra se lever, il veut l'envoyer aux Bernardes, et ne pas à la chambre. Je te disais bien que la ville d'Ottawa était de ce temps-ci trois fois orpheline.

—Tu erpis m'embêter, mais tu te trompes.

Je voudrais bien être orphelin comme ça, moi. Le grand-papa, Sir Wilfrid, n'est-il pas toujours là pour voir à tout. Avec un grand-père comme celui-là, on n'est jamais orphelin. —Vrai, mon Louis, je te pensais pas si fin.

—Next.

FURET.

AUX MAIRES ET SECRETAIRES-TRESORIERES

L'INTERPROVINCIAL est adressé aujourd'hui aux maires et aux secrétaires-trésoriers des trois comtés de Labelle, Wright et Labelle. Etant publié et imprimé à Hull, tous les avis légaux peuvent être publiés dans ses colonnes, suivant les exigences de la loi, et nous demandons à messieurs les maires et secrétaires-trésoriers de vouloir bien nous accorder leur clientèle.

L'INTERPROVINCIAL sera aussi le meilleur medium de publicité du district pour tous les avis judiciaires, de quelque nature qu'ils soient, et nous enverrons L'INTERPROVINCIAL à tous les maires et secrétaires-trésoriers de municipalités qui rempliront le blanc ci-dessous.

Au géant de L'INTERPROVINCIAL, Veuillez m'accepter comme votre correspondant pour la localité (contour ni pressée) de _____ et publier votre journal.

(Signature) Adresse

Au géant de L'INTERPROVINCIAL, Veuillez me placer sur vos listes d'abonnés pour jusqu'au 31 décembre 1910, aux conditions que vous offrez.

(Signature) Adresse

Courrier d'Ottawa Conférence sur la Conservation de nos Ressources Nationales, à Toronto

Sir Wilfrid Laurier est absent des séances de la Chambre depuis jeudi et ne se rend pas à son bureau, à cause d'un rhume qui le retient à la maison.

Le gouvernement d'Ontario a nommé les commissaires de licences pour le comté de Carleton. Ce sont MM. G. O. Craig, de North Gower, R. H. Grant, de Hazelton et A. E. Riddell, de Fitzroy.

Un tableau fourni par le département du Revenu de l'intérieur accuse un total de recettes pour le mois dernier, de \$1,135,157.47 comparé à \$83,736.59 en janvier 1909.

La commission municipale du système électrique termine ses opérations de l'année par un excédent de \$23,000. Dix milles de fil ont été ajoutés au réseau qui est aujourd'hui de cinquante milles.

L'honorable M. Marcell, président de la chambre des Communes, a été averti que le projet avait été retiré contre l'élection de M. O. E. Talbot, député fédéral pour Bellechasse.

Les Irlandais d'Ottawa ont décidé de reprendre leur parade annuelle. La fête nationale sera célébrée le 12 mars par une procession et cérémonie religieuse à l'église Ste-Brigitte. Il y aura aussi banquet le 17 mars.

Une petite fête intime a eu lieu dimanche, chez M. Adélaïde Bédard, 215, rue Clarence, en l'honneur de sa fille, qui venait d'atteindre sa cinquième année. A cette occasion, on a présenté à la fille, une chaîne et un médaillon en or, ainsi qu'un bouquet. Étaient présentes à cette réunion, Mesdames Bédard, Béatrice Bédard, B. Demureville, Alberta Demureville, L. Demureville, D. Renaud, M. L. Hubert, et L. Barrette. Il y a eu somptueux goûter et amusements enfantins.

Les jugements suivants ont été rendus devant la cour Suprême, par Sir Charles Fitzpatrick.

White contre la banque de Saint-Hyacinthe, appel du jugement de la cour d'Échiquier; appel renvoyé avec dépeus.

Hodge contre la banque de Saint-Hyacinthe; appel de la cour d'Échiquier; appel renvoyé avec dépeus. Les juges Duff et Edington dissidents.

Ces deux causes concernant les opérations de la banque de Saint-Hyacinthe et le chemin de fer de la rive sud.

La ville de Toronto s'agite la cause du viaduc contre les chemins de fer. L'appel du Grand Tronc et du Pacifique contre la décision de la commission des chemins de fer est rejeté. Les compagnies devront construire le viaduc le long de l'Esplanade. Les juges Girouard et Duff, dissidents.

L'appel du Roi contre la banque St-Hyacinthe; appel de la cour d'Échiquier; renvoyé avec dépeus. Le juge Edington, dissident.

Boulay vs. le Roi, appel de la cour d'Échiquier; appel renvoyé avec dépeus. Sir Charles Fitzpatrick et le juge Duff, dissidents.

Grand Tronc vs. département de l'Agriculture; appel rejeté. Les juges Duff et Edington, dissidents.

L'assemblée des Dames bienfaitrices de l'hospice St-Charles a eu lieu cette semaine, présidée par M. l'abbé Brunet. On procéda par l'élection d'une présidente et d'une vice-présidente. Mesdames Alfred Pinard, et Belle Provost, furent nommées à remplir ces charges. La lecture du compte rendu des recettes de l'année 1909 fut faite par M. le chapelain qui proposa un vote de remerciement avec deux dames qui ont démissionné, Mesdames Gravel et Trudel et qui ont si largement contribué au succès de l'œuvre.

Total des recettes pour 1909: Arbre des Rois \$187.00 Quête annuelle \$267.72 Encre 172.00 Vente (Dame Pinard) 147.00 Contribution (Dame Pat.) 33.90

\$807.72 Jarres 21 Dame H. Pinard 21 Dame Marier 15 Dame Gagnon 3 60

Les dames patronnes étaient au nombre de cinquante entr'autres Mesdames Alf. Pinard, Melle Provost, Mesdames Moffet, Boudreau, Ouellet, Alb. Pinard, Joseph Pinard, Charbonneau, Pothier, Hurtubise, Casault et Baril, à former un comité dans le but d'organiser un euebre pour le mois d'avril prochain.

Actuellement il n'y a que 28 prisonniers au Chateau Kehoe, le nombre le plus bas enregistré depuis trois ans.

Durant le mois de janvier il y a eu des disputes ouvrières qui ont affecté 11 manufactures et 1,836 employés. La perte de temps est estimée à 41,394 heures de travail contre 1,096 heures seulement en janvier 1909.

Le département de la milice blâme le département de la justice, de ne qu'on a apporté tant de retard dans le règlement des accusations portées contre le major de la Ronde. De fait, le département de la Justice n'a pas encore étudié le cas.

A l'avenir, on se servira de l'île Porter pour mettre les animaux morts pendant quelques jours seulement. Ces animaux morts seront ensuite brûlés à l'incinérateur civique, ainsi que l'a décidé la commission d'hygiène.

Une dépêche de Toronto, rapporte que le juge Boyd a renvoyé l'injonction prise pour empêcher A. E. Rea de vendre les rasoirs Gillette moins que \$5. le prix régulier. La maison Rea avait annoncé ces rasoirs à \$3.75.

Jeuil matin à 8 heures ont eu lieu les funérailles de M. Pierre Lefebvre. Il était assisté de St-Eustache et prit une part active à la révolte de

37-38 alors qu'il n'était âgé que de quinze ans. Il fut pendant longtemps cultivateur à Rigaud et vint s'établir à Ottawa il y a une quarantaine d'années. Le deuil était conduit par son fils, ses cinq petits-fils, son beau-frère et son neveu. A l'église M. le chanoine Campeau officiait assisté de M. Shore, ions du feu chez ce dernier dimanche dernier. Bien que M. Shore ait confié la chose à la police, et que cette dernière ait ouvert une enquête sommaire, on n'a pu rien trouver contre les pompiers.

C'est la première fois que des accusations sont portées contre nos pompiers, qui sont considérés par notre population comme d'honnêtes gens, et on serait content de voir les accusations portées contre eux réduites à néant.

Parmi les constructions nouvelles de la rue Sussex nous voyons surgir l'hôtel Grand Central, élevé à l'angle de la rue George et qui sera un magnifique édifice au point de vue moderne, avec de l'espace et l'idée d'être un hôtel dans l'exception du mot. Cet édifice qui sera complété dans quelques semaines sera apprécié du public voyageur ou de l'étranger.

Le capitaine J. W. Graham, du poste No. 3, a été nommé chef des pompiers d'Ottawa en remplacement de feu le chef Provost. Les autres candidats étaient le sous-chef Latimer, les capitaines Tessier et Jacques. Le traitement du chef Graham sera de \$1,700 avec augmentation annuelle jusqu'à \$2,500.

La nomination faite par le bureau de Contrôle, devra être ratifiée lundi prochain par le conseil de ville.

Aucune décision n'a été prise relativement aux sous-chefs. On croit qu'une réorganisation sera faite plus tard, des personnes passées la limite d'âge devant se retirer du service.

Le Conseil National des Métiers, a étudié avant hier, adopté une résolution appuyant le bill de la journée de huit heures, présenté au Parlement par M. Verville, député de Maisonneuve.

M. A. Allard, député d'Ottawa, et qui a été obligé de garder sa chambre depuis quelque temps, à cause de rhumatisme dont il souffre, a quitté la ville hier pour Hot Springs, Arkansas, où il suivra un traitement spécial.

Espérons que M. Allard se rétablira promptement afin qu'il puisse reprendre ses occupations.

John Crawford et George Gillespie ont comparu vendredi devant le magistrat O'Keefe sous l'accusation d'avoir conduit leurs autos respectifs à plus de 10 milles à l'heure sur la rue Bank. Ils ont plaidé coupables et ont été condamnés à chacun \$20 l'amende et \$2 de frais.

Ottawa a perdu un vieux citoyen dans la personne de M. Pierre Lefebvre, âgé de 88 ans, décédé hier à sa résidence rue St-Patrick.

Le défunt était le père de quatre enfants, M. Noël Lefebvre, Mlle Philomène Lefebvre, Amanda Lefebvre et madame Champagne.

Joseph A. Curry, propriétaire d'une nouvelle manufacture, a comparu devant le magistrat O'Keefe sous l'accusation d'avoir commencé les opérations avant d'avoir un permis. M. Ritchie demanda l'ajournement, ce qui lui fut accordé. La cause a été renvoyée à lundi.

L'honorable M. Brodeur partira à la fin de la semaine prochaine pour Palm Beach, Floride où il passera quelque temps. Le ministre de la Marine dans ce voyage sera accompagné de M. J. M. Wilson, de Montréal.

Le comité de l'aqueduc a accordé jeudi, à la International Marine Signal Co. l'entreprise pour 3,000 pieds de tuyau en acier nécessaire pour le nouveau aqueduc. Quatorze soumissions ont été reçues, quelques-unes venant des États-Unis et de l'Angleterre et valaient de \$17,290 à \$21,657. Le premier prix a été accepté.

Bien que le rapport du juge Mac-Tavish, fut favorable à M. Frank Leamy, contre maître de la voirie, événement joyeux par des témoignages d'estime et d'affection que le cœur n'oublie pas plus que le jour qui en motivait l'anniversaire.

Inutile de dire que cette joyeuse fête a motivé aussi de charmants amusements et laisse à tous un heureux souvenir de joyeuses heures.

Lady Grey a consenti à présenter à la réunion annuelle de la société humanitaire le 28 courant, les médailles, sont MM. René Carter et Alex. Low, et Melle Minnie Albert.

Au Collegiate hier, Ralph Smith, de la classe commerciale, s'est cassé un bras dans le gymnase du Colle-



SIR LOMER GOUIN ET SIR JAMES WHITNEY ETUDIANT LA CARTE DES DEUX PROVINCES

La vignette ci-dessus représente les premiers ministres des deux provinces de Québec et d'Ontario étudiant ensemble les meilleurs moyens de conserver nos ressources naturelles et surtout nos forêts, question extrêmement importante, non seulement au point de vue de la richesse qu'elles représentent, mais aussi de leur utilité pour conserver un écoulement

régulier de nos eaux dans nos rivières, et nous garantir contre des inondations désastreuses, comme celles qui désolent la France en ce moment. Ces deux premiers ministres ont une œuvre nationale. Ils doivent de plus un bel exemple de patriotisme et d'union que nous sommes heureux de pouvoir offrir, dans ce premier numéro de notre journal, à nos lecteurs des deux

partis politiques. Ils font aussi œuvre d'hommes d'Etat éclairés et clairvoyants. Ils veulent mettre en pratique des principes de conservation que trop de pays ont méconnus et qui paient aujourd'hui leur faute. Il y a quinze ans, vingt ans même, que M. Pierre Baudin, ancien premier ministre de France, a averti son pays de la faute qu'il

commettait en laissant abattre trop rapidement ses forêts. Mais il préférait dans le désert et on ne l'a pas écouté. La destruction des forêts a supprimé les barrières qui retiennent l'eau sur les hauteurs pendant les grandes pluies, et aujourd'hui les ruisseaux et rivières sont tout-à-coup changés en torrents qui sèment partout sur leur passage la ruine, la désola-

tions et la mort. Leçon terrible dont notre pays doit faire son profit. Nous ne saurions donc trop faire l'éloge de Sir Lomer Gouin et de Sir James Whitney qui savent s'unir, malgré leur différence d'opinions politiques, pour adopter des mesures qui seront le salut du pays. (Nous devons à l'obligeance du "Globe" de pouvoir offrir cette magnifique gravure à nos lecteurs.)

giate. Il est le fils de M. O. Martin, rue Cooper, associé de la manufacture Martin-Orme.

L'Économiste du Canada dit que la Compagnie du Pacifique veut aujourd'hui \$72,000,000. Il ajoute que la compagnie possède pas moins de 1,500 locomotives et autant de wagons. Elle a 200,000,000 de dollars de wagons d'urgence et 45,000 wagons servant au transport de fret.

Les Annuaire ignorent presque absolument le mal de dents. Cette particularité s'expliquerait, selon beaucoup d'auteurs par le "laquage" qui couvre leurs dents d'un vernis protecteur. Ce vernis appliqué en plusieurs couches consécutives est faite d'un mélange de miel additionné de noir animal et de goudron de "calémec" (kinam ou bois d'algie).

L. COUSINEAU, B.A., B.S. Avocat 127 RUE PRINCIPALE, HULL, P. Q. Téléphone 2885

F. ALBERT LABELLE Notaire et Commissaire Secrétaire-Trésorier du Compté de Wright, Arzant à Québec Téléphone 2148 210 RUE PRINCIPALE HULL, P. Q.

N. TETREAU Notaire et Commissaire de la Cour Supérieure RUE PRINCIPALE HULL, P. Q. Téléphone 2168

Dr. J. ALEX. OUMET. Heures de bureau: 8 à 9 a.m. 1 à 2 p.m. et à 8 hrs p.m. 472. HULL, P. Q. 174 RUE ALBERT

J. E. FONTAINE, M.D. (Gradué de Victoria en '90) 681 HULL, P. Q. RUE PRINCIPALE

J. W. STE-MARIE Avocat 188 RUE PRINCIPALE, HULL, P. Q. Téléphone 2876

L. A. LEDUC Avocat 164 RUE PRINCIPALE HULL, P. Q. C. J. BROOKE, C. E. E. B. DEVLIN, C. R. M. P. C. H. MHAUVIN, L.L.B. BROOK, CHAUVIN ET DEVLIN. EDIFICE GRAHAM, RUE PRINCIPALE. HULL, P. Q. Téléphone 1884

MAJOR ET FORTIER Avocats Phone 1770 RUE LANGEVIN, HULL, P. Q. C. DE MAJOR, C. R. M. P. H. A. FORTIER, L. L. B. DR J. U. ARCHAMBAULT Médecin-Chirurgien ANGLE DES RUES PRINCIPALES ET ST-JOSEPH HULL, P. Q. Téléphone 2018. Service de jour et de nuit

OMER COUSINEAU Entrepreneur Electricien et Inspecteur de Travaux Electriques sur demande Réparations de toutes sortes, et installation de lumière électrique par contrat. Service de nuit — Phone 2718. Travail garanti. Prix raisonnables. Atelier, 114 rue de Lee, Hull

ALFRED D. DE CELLES
PAPINEAU
1786-1871.

INTRODUCTION

Notre province avant Papineau

Lorsque le drapeau anglais vint remplacer l'étendard aux fleurs de lys sur le sol canadien il mit en présence deux races ennemies depuis des siècles. L'une se présentait avec l'orgueil du vainqueur exaspéré par la lutte et avec des haines non refroidies; abandonnée meurtrie sur le champ de bataille, il ne restait à l'autre qu'à prendre l'attitude de la soumission conforme à son malheur en attendant qu'il plût à ses nouveaux maîtres de lui faire connaître leurs desseins à son égard.

Chaque fois que le sort des armes fut remis en question sous l'autorité d'une autre, l'ambition vint naturellement au vainqueur de s'assimiler sa conquête. C'est ce qu'atteste trop souvent l'histoire du monde. On a presque toujours vu les peuples, visant à la concentration du pouvoir en une seule main, s'efforcer de courber toutes les volontés pour les diriger vers un même objet et fondre les idées divergentes ou contradictoires en une masse commune. Bien que non formulée en dehors de la France partout en Europe la maxime française "un roi, une loi, une foi", s'élevait en règle de conduite. Ce dessein se heurta souvent dans son exécution à des résistances invincibles: témoin l'Irlande encore presque aussi éloignée de la fusion recherchée par l'Angleterre qu'au premier jour, et la Pologne arrabouillée à la compression à outrance exercée sur elle par la Russie et la Prusse pour lui enlever sa langue et sa foi.

Il est patent que les ministres de George III formèrent le projet de nous dénationaliser; les premières mesures prises par le gouverneur Murray témoignent de leurs intentions: nomination de juges anglais pour juger les différends entre Canadiens. Proscription des lois françaises, serment du test, mis en vigueur pour fermer aux nouveaux sujets la route à tous les emplois et à toutes les charges. C'étaient autant de mesures attentatoires à leurs droits de citoyens. Le plus frappant exemple de cet ostracisme se présente en 1764. Au cours de cette année, Murray convoque les députés des paroisses à une réunion à Québec. Ils répondent à l'appel du gouverneur qui leur pose comme condition absolue, à leur entrée dans l'assemblée, l'obligation de prêter le serment du test, c'est-à-dire l'abjuration de leur foi religieuse. C'était les inviter à entrer dans une maison en leur fermant la porte alors qu'ils mettaient le pied sur le seuil.

Murray, militaire de valeur, compagnon d'armes de Wolfe, semble avoir joué au Canada un rôle dont la fin contredit le commencement. Sa conduite tout d'abord concorde parfaitement avec les vues des ministres anglais et il gouverne d'une main rigide. Avec le temps sa sérénité s'affaiblit et il s'efforce de tempérer par mille ménagements le draconisme des instructions de ses supérieurs. Son entourage et les quelques cents Anglais, accourus ici avec la faim et les serres d'oiseaux de proie, ne tardent pas à le taxer de modération: crime aux yeux de gens qui s'inspiraient du vox victis!

Papineau et M. de Gaspé assez rapprochés de Murray, pour avoir pu recueillir les plaintes des Canadiens, l'accusent de cruauté. Il est difficile de concilier cette accusation avec sa conduite à notre égard, puisqu'il fut dénoncé à Londres à raison de son esprit de justice, et obligé de se défendre du reproche de nous avoir témoigné trop d'humanité. C'est à ce moment qu'il fit la célèbre peinture si fidèle de l'administration coloniale et des abus criants dont les Canadiens étaient victimes. Les causes particulières de plainte se perdent dans cet acte de courage et ne peuvent monter jusqu'à la hauteur de sa justice, même tardive.

reils se montrent si distants et si froids aux jours de l'invasion américaine. Sa grandeur d'âme illumine d'un premier rayon d'espoir le ciel alors si sombre des Canadiens. Nul plus que Carleton n'a contribué à nous obtenir le commencement de justice si lente à venir de l'Acte de Québec de 1774 et de la Constitution de 1791.

Avec Haldimand, ce militaire suisse qui nous a laissé un journal écrit dans notre langue, reparaisent les mesures coercitives et les persécutions mesquines, qui ne cessent qu'au retour au pays de Carleton, devenu lord Dorchester. Ne mentionnons que pour mémoire les administrations du général Prescott et de Milnes qui n'ont laissé que peu de traces de leur passage au Canada.

Fait digne de remarque, les ministres anglais ont tiré de l'armée tous nos premiers gouverneurs. Ce choix de militaires appelés à jouer un rôle d'administrateur civil se liait-il dans l'esprit de ses auteurs avec l'idée de compression des nouveaux sujets du roi? Les jugeront-ils plus aptes que d'autres à opérer la fusion avec toute la cruauté qu'elle comportait?

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, le complot des ministres échoua honteusement. La politique ménagea souvent d'étrange surprises à ceux qui la dirigent. Les plans les mieux combinés avortent parfois pitoyablement; tels les projets d'annexion de Bas-Canada et de l'Union de 1840. Il est évident que la marche des événements dépend d'une logique ou d'une volonté supérieure à la raison humaine de vue si courte. La révolte des colonies anglaises se jeta d'abord en travers des plans des ministres; ce n'était pas lorsque l'on devait compter sur le concours des Canadiens pour défendre le pays qu'il convenait de violenter leurs sentiments, mais le grand obstacle à la fusion se dressa chez les Canadiens eux-mêmes; cantonnés dans leurs paroisses en groupes unis, ils pouvaient, dans cet horizon restreint, braver les vainqueurs et se rire de leurs entreprises. C'est en vain que l'autorité brandissait contre leur inertie une épée qui ne pouvait atteindre encore moins entamer ce bloc impassible.

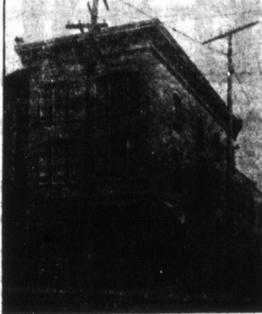
Convenons que si les plaintes des Canadiens étaient fondées, le régime anglais leur donnait des avantages dont ils savaient mesurer l'importance en se rapportant à la sévérité du gouvernement colonial français. Grâce au droit criminel anglais introduit dans la province, à la restauration de la Coutume de Paris, à l'abolition d'impôts directs, de tailles, de corvées — ces plaies du temps de Louis XV — ils en étaient arrivés, vers la fin du dix-huitième siècle, à compter par millions les nations heureuses entre toutes. Telle se montrait la situation à la campagne. C'est sur la population des villes que pesaient toutes les injustices, les humiliations dont se plaignaient à l'accablant le bureau-arrière, l'armée, le haut-commerce tout anglais en constant contact avec elle.

Il se présente ici un curieux phénomène psychologique. Comment les Canadiens, menacés dans leur existence nationale, conservèrent-ils malgré les attaques de leurs ennemis une fidélité inébranlable à la couronne britannique? Ce fut une tendance spéciale d'esprit tout à fait atavique qui servit de bouclier à leur loyauté. L'homme ne s'avance pas dans la vie isolé de ses ascendances; les idées ancestrales l'escortent jusqu'à la tombe, et s'il suit une certaine pente dans sa conduite, c'est souvent par ce que ses aïeux ont hérité à la même inclination. C'est un fait d'observation courante que les fils de famille, issus de générations successives de guerriers, se trouvent incapables à butte chose qu'au service militaire. En bien, des points, nous sentons en nous la survivance de nos devanciers, et leurs voix, sous des formes spéciales, nous arrivent pour ainsi dire des profondeurs du passé!

(A suivre)
Combien de femmes enjolent leur mari sans arrière pensée?
Combien de fois "La Presse" s'est elle détournée de ses voies?
Combien de femmes sont chanceler le matin?
Combien de nous verront la comète?

CONNAISSEZ-VOUS J. B. PHARAND Jr.
Angle des rues Principale et Duke

Si vous le connaissez vous ne douterez pas de ses avances



Si non, il vous PAIERA de faire sa connaissance

- Grande vente pour 10 jours, toutes nos marchandises seront sacrifiées et vous pouvez juger par les prix suivants:
50 Douzaines de casques valant 50c et \$1.00 pour 25c
Chaussettes en laine grise, la paire 10c
Chaussettes en laine, valant 30c pour 19c
Chemises en coton pour hommes, valant 50c pour 35c
Chemises en coton, valant 60c pour 39c
Chemises en farmer satin 60c pour 39c
Salopettes en duck noir valant 60c pour 39c
Camisoles en coton ouaté, doublées en laine, valant 50c pour 39c

Habilllements sacrifiés en bas du prix coûtant.
35 Habilllements en tweed foncé, valant \$10 pour \$5.00
50 Habilllements, nuances foncées valant \$12 à \$15 pour \$7.50
Pardessus en tweed pesants dans les gris fer, brun et noir, val. \$10 et \$12 pr. \$4.50
Pardessus genre Collège, les plus nouveaux patrons brun, verts, valant valant \$12 et \$15, pour \$7.50 et \$10.00
Pardessus de printemps avec revers en soie, valant \$12.00 pour \$7.50

UNE FOULE D'AUTRES BARGAINS
Nous avons un nom et une réputation à soutenir et nous les engageons pour cette vente. Venez nous voir, même si vous n'avez besoin de rien.

J. B. PHARAND
Angle des rues Principale et Duke

PROBLEME DES CHAMEAUX
Un arabe avait un fils qu'il adorait, un neveu qu'il aimait beaucoup et un cousin à qui il voulait du bien.

Il rédigea ainsi son testament: "Je donne la moitié de mes biens à mon fils; le tiers à mon neveu; le neuvième, à mon cousin."
Or, il mourut faisant dix-sept chameaux. Comment exécuter ce testament.

La solution de ce problème n'est pas possible, mathématiquement parlant. Elle comporte une ruse, un petit artifice qu'il s'agit de trouver. Le volé: "L'exécuteur testamentaire étant fort embarrassé pour exécuter les clauses du testament appela l'affaire devant un Salomon du village, qui avait une grande réputation de sagesse. Au jour fixé, les trois légataires comparurent devant le Juge et jurèrent par Allah de s'en rapporter à sa décision, quelle qu'elle fût.

On emmena le chameau demandé. Il y en avait donc dix-huit. "Combien, te revient-il, à toi, fils du défunt? La moitié de l'héritage. Eh bien! prends neuf chameaux. Et à toi neveu? Le tiers. Eh bien! prends-en six de qui fait le tiers de dix-huit. Et à toi cousin? Le neuvième. Et bien! prends deux chameaux. Chacun des héritiers était content, mais il restait le chameau du Juge qui dit à Taleb: "Ramène-le à moi scurie."

MODES DE PRINTEMPS ET ETE 1910
AUX DAMES D'OTTAWA ET DE HULL
Je veux faire savoir aux dames d'Ottawa que mes importations d'étoffes pour costumes-tailleur, robes-princesse, et gilets, de printemps et été sont arrivées. Elles surpassent en beauté, en qualité et en élégance tout ce qui a été vu encore à Ottawa. J'ai ce qu'il y a de plus nouveau en fait de patrons et de nuances. Ces étoffes ont été achetées dans les meilleurs fabrications européennes, et recommanderont à votre bon goût.
Nous avons aussi reçu les dernières modes de Paris, Londres et New-York, et nous avons à la tête de notre maison un tailleur expert qui nous permet de garantir que les confections qui nous seront confiées seront marquées au coin de l'élégance, du fini et du bon goût.
Notre réputation sous ce rapport est d'ailleurs si bien établie qu'il est inutile d'appuyer davantage.
Nous saisissons cette occasion de remercier tous ceux qui dans le passé nous ont accordé leur clientèle, et nous invitons toutes les dames d'Ottawa et de Hull à venir examiner nos nouvelles étoffes.

S. P. BORTS & FILS
246 rue Rideau. Tailleurs pour dames.

LE CHIEN VOLANT
CONTE D'ENFANT

CHAPITRE PREMIER

Les chiens et les oiseaux

La princesse de Valenciennes était une grande dame fort en renommée dans Paris. On racontait d'elle des choses merveilleuses, d'étonnantes services rendus par elle à ses amis, comme on n'en prodigue pas de nos jours; des histoires de condamnés à mort sauvés par son pouvoir d'une manière qui sentait le prodige, et mille choses de ce genre que le vulgaire avait peine à comprendre; aussi les petits esprits qui n'aiment point à s'étonner et veulent tout expliquer, même ce qui est impossible, trouvaient plus commode de la regarder comme une fée. "C'est une fée", se disaient-ils; et cela répondait à tout.

Cette princesse possédait, à quelques lieues de Paris, un château superbe, où elle passait toute l'année et qui renfermait des merveilles. C'étaient des pianos qui faisaient de la musique tout seuls; des chanteurs invisibles qu'on entendait tout à coup dans les airs, sans savoir d'où venaient leurs voix; des fleurs qui fleurissaient toute l'année, sans qu'un seul jardinier pensât même à les arroser. Je n'en finirais pas, si je répétais tout ce que l'on racontait de ce séjour de délices.

Parmi les beautés de ce lieu, ce qui attirait le plus l'attention des voyageurs, était une admirable volière, où se trouvaient réunis les animaux les plus rares, les plus jolis, venus de toutes les parties du monde. Leurs ailes, brillantes de pourpre, d'iris, d'or et d'azur, éblouissaient les yeux, et leurs ramages, quoi que très-différents, semblaient s'harmoniser pour ravir les oreilles. Ils s'attachaient par centaines aux riches barreaux de leur cage dorée, et lorsqu'ils se tenaient là, immobiles, cette cage avait l'aspect d'un immense canvas d'or brodé d'oiseaux de mille couleurs.

On admirait aussi les beaux équipages de chasse de la princesse et une meute nombreuse composée de chiens de toute espèce, lévriers, bassets, chiens d'arrêt, chiens de Terre-Neuve chiens couchants, chiens anglais, chiens tures, enfin chiens de tous les pays. On avait le plus grand soin de ces messieurs, qui étaient logés dans un chenil superbe.

La princesse, qui était fort généreuse, donnait souvent les petits de ses chiens à ses amis, et c'était plaisir de voir comme ils la courtoisèrent pour en obtenir. Ces chiens étaient élevés comme des fils de roi; ils avaient un gouverneur attaché à leur personne, qui leur enseignait toutes les sciences, c'est-à-dire toutes celles qu'il importe à un chien d'étudier, telles que la chasse, la danse, l'art de rapporter, de fermer une porte avec ses pattes, de faire l'exercice avec un bâton, comme les conscripts, et bien d'autres talents encore.

Les enfants des amis de la princesse ne se faisaient jamais longtemps prier pour aller lui faire une visite; ils s'amusaient beaucoup dans son jardin à regarder les oiseaux et à faire danser les chiens. Tous les dimanches, en quittant le collège, Léon de Cherville se rendait au château de la fée-princesse avec sa mère, et il ne s'en retournait jamais le soir à Paris sans avoir un peu les larmes aux yeux; c'est qu'on ne pouvait quitter ce beau séjour sans regrets.

Un dimanche, c'était après la distribution des prix, Léon venait d'arriver au château comme à son ordinaire.
—Je suis très-contente de toi, Léon, lui dit la princesse avec bonté; tu as obtenu deux prix cette année, c'est un beau succès; je veux aussi te récompenser.
La fée, à ces mots, l'emmena dans le jardin, et s'étant arrêtée devant la grande volière.
—Regarde bien ces oiseaux, dit-elle, je te donnerai celui que tu aimeras le mieux.
Léon alors sauta de joie en battant des mains, et se mit à dévorer des yeux tous les oiseaux.
C'était précisément l'heure de la promenade des chiens; ils sortaient un à un de leur chenil, chacun tenu en laisse par un précepteur.

Léon ne les eut pas plutôt aperçus, qu'il courut à eux, et se mit à les caresser en jouant.
—Ah! tu préfères les chiens? dit la princesse; alors je t'en donnerai un.
—J'aime bien aussi les oiseaux, reprit Léon.

—Eh bien! ce sera comme tu voudras; choisis; que veux-tu que je te donne, un chien ou un oiseau?

—Je voudrais avoir les deux, répondit l'enfant en souriant.
—Un chien! un oiseau! cria Mme de Cherville, qui s'agitait à l'un ni l'autre. C'est trop, mon fils; tu ne pourrais avoir soin des deux à la fois, et d'ailleurs ils ne sauraient bien vivre ensemble; choisis, c'est tout ce que je puis te permettre.

Léon fit une petite moue qui n'était pas très-amable.
Il retourna vers la volière et regarda tous les chiens, sans pouvoir jamais se décider.
La princesse riait de son indécision et des tourments qu'il éprouvait. En effet, c'est un grand supplice que de choisir entre deux choses qu'on aime également.

Léon, dit la fée, je te laisse jusqu'à demain pour te décider; tu viendras déjeuner avec moi sans t'en mêler, qui ne se lève pas de son lit à l'heure que nous, et de sa suite sûre que nous nous y rendrons à merveille.

La princesse prit un air très-ennuyé en disant ces mots, que Léon interpréta favorablement. Le mystère pour les enfants gâtés est toujours brillant d'espoir.

CHAPITRE DEUXIEME

Toujours indécis

Le lendemain, dès 4 heures du matin, Léon était levé, tant il avait d'impatience de revoir la fée. Tout le monde dormait encore lorsqu'il arriva au château, situé à peu de distance de la terre qu'habitait Mme de Cherville pendant l'été. Léon en attendant le réveil de la princesse, recommença de nouveau ses courses indécises du chenil à la volière, et de la volière au chenil.

—Quel est oiseau rouge et de belles ailes! pensait-il. Oh! oui, c'est un oiseau que je veux.
Puis un moment après:
—C'est si amusant d'avoir un chien, se disait-il, qui vous suit partout, qui vous caresse, qui rapporte, qui va à la chasse, qui fait l'exercice! Car enfin, un oiseau, n'est bon à rien; il chante dans sa cage, et voilà tout.

Mais bientôt après il reprit:
—Sans doute, mais c'est commode d'avoir un chien; tout le monde peut avoir un chien, mais tout le monde n'a pas un chien aussi beau que celui-ci.
La princesse le surprit encore dans cette incertitude.

—Eh bien! Léon, dit-elle, es-tu décidé?
—Oui, madame; c'est un oiseau que je desire.
—Comment? tu ne préfères pas un chien? J'en ai un qui est si intelligent!

—Alors je le prendrai; vous avez raison, je préfère un chien.
La fée se mit à rire, et tout le temps du déjeuner, elle s'amusa de l'indécision de l'enfant.

Un domestique s'approcha de Léon, dit:
—Monsieur prend-il du café ou du thé?
—Du thé, répondit Léon.
Mais aussitôt il se reprit:
—Non, non, du café; j'aime mieux du café; je n'en prends jamais chez ma mère... Cependant, le thé... Mais non, le café.

Et le domestique restait pendant ce temps immobile avec son grand plateau, attendant que Léon se fût décidé.
—Servez-moi du thé et du café, dit la princesse; il a fait une grande course ce matin, il s'est levé à quatre heures, et il doit avoir très-faim.
Léon fut surpris de voir que la princesse était instruite de l'heure à laquelle il s'était levé; il se rappela aussi que la veille elle lui avait parlé des deux prix qu'il avait obtenus au collège, sans que personne lui en eût rien dit.

—Elle devine tout, pensait-il; c'est une femme extraordinaire!
Après le déjeuner, la princesse se leva d'un air grave, et s'adressant à Léon, elle dit:
—Suyez-moi.
L'enfant présentait qu'il allait se passer quelque chose d'étrange, puisque la princesse, qui ordinairement le tutoyait, venait de lui dire "suyez-moi" d'un ton si solennel.

La fée tenait une petite clef d'ivoire à la main; elle l'approcha du mur où cependant on ne voyait point de serrure, et au même instant une porte, jusqu'alors invisible, s'ouvrit; ce dont Léon parut fort étonné.
(A continuer)

